

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 895

Artikel: L'avenir du futur. [Partie 1]
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'avenir du futur

(jd) A la suite de la catastrophe de Tchernobyl et du débat parlementaire qui l'a suivie, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) désigne un groupe d'experts pour étudier les préalables, les possibilités et les conséquences d'un *abandon* du nucléaire et d'un *arrêt du développement* de cette source d'énergie, en comparaison avec la *continuation* de la politique actuelle. Les experts doivent soumettre à l'approbation du DFTCE les principales données de base qui sous-tendent les scénarios envisagés.

Le groupe d'experts a fait procéder à près de 70 études par des bureaux privés, des instituts universitaires et des administrations. Sur la base de ces données, il a élaboré un certain nombre d'évolutions possibles de la politique

énergétique suisse. Ces scénarios, plus d'une douzaine, sont des plans d'action: ils ne décrivent pas seulement les perspectives de l'offre et de la demande d'énergie, l'évolution des conditions socio-économiques; ils indiquent les mesures à prendre pour chacun d'eux ainsi que leurs effets prévisibles sur la sécurité de l'approvisionnement, sur l'économie, l'environnement, le système politique et social.

Comment construit-on un scénario?

Il s'agit tout d'abord d'énoncer un certain nombre de conditions générales valables pour tous les scénarios:

- respect des niveaux d'émissions polluantes et des niveaux d'immission fixés par le droit fédéral;
 - renonciation à épuiser le potentiel de production hydraulique techniquement utilisable;
 - l'abandon de l'énergie nucléaire ou l'arrêt de son développement ne doit pas conduire à un accroissement des importations d'électricité ni à la construction de centrales au mazout, au charbon ou au gaz. La consommation totale d'énergie fossile ne doit pas dépasser le niveau qui serait atteint en cas de développement de l'énergie nucléaire;
 - la sécurité d'approvisionnement en électricité est fixée à 95% (importations nettes une fois en vingt hivers).
- On étudie ensuite *quatre modèles d'évolution des conditions socio-économiques* (différents rythmes de croissance économique et types d'évolution sociale).

Puis on évalue la *demande d'énergie* en tenant compte des mesures envisageables pour en assurer une utilisation rationnelle (six variantes qui vont du statu quo à une action décidée — prescriptions, taxes, subventions).

L'offre d'électricité est définie par le mandat:

- la *politique de référence* consiste à couvrir la demande croissante d'électricité par la construction de nouvelles

centrales nucléaires essentiellement;

- *le moratoire* interdit toute extension du nucléaire jusqu'en 2025 mais autorise le remplacement des centrales existantes;

- *l'abandon du nucléaire* à différentes échéances (1990, 2000, 2010, 2025).

Les deux dernières situations exigent de combler les lacunes éventuelles de l'approvisionnement électrique par des mesures d'économie, des énergies renouvelables et le couplage chaleur-force.

Les *scénarios* de politiques énergétiques découlent des combinaisons plausibles entre les modèles d'évolution socio-économiques, les types de demandes et d'économies possibles et les situations d'offre d'électricité.

Dans le résumé de leur rapport (le rapport complet sera disponible en avril seulement) les experts se limitent à présenter trois scénarios:

- *le scénario de référence*: croissance soutenue, renforcement de la politique énergétique de la Confédération et des cantons, article constitutionnel et loi non-exhaustive (1995), développement du nucléaire;

- *le moratoire*: croissance soutenue, renforcement de la politique d'économie d'énergie (loi sur l'électricité et loi exhaustive sur l'énergie), tarifs de l'électricité basés sur les coûts marginaux;

- *l'abandon*: croissance soutenue, prescriptions plus strictes en matière d'économies, subventions, abandon du nucléaire en 2025.

La conclusion la plus intéressante de ce travail, c'est bien entendu la révélation du potentiel important d'économies d'énergie. En clair, jusqu'à présent, nous n'avons guère prêté attention à l'efficacité de nos usages énergétiques, préférant développer la production. Aujourd'hui nous disposons de données, qui permettent d'envisager d'autres évolutions. Mais il ne faut pas se leurrer et les experts nous mettent en garde: le moratoire comme l'abandon ne seront pas des promenades de santé. Se libérer de la fatalité nucléaire implique des coûts financiers, des règles de conduite nouvelles, une volonté politique durable. Avantages et inconvénients à soulever, choix à débattre démocratiquement. ■

Les experts

Bruno Böhnen, directeur de l'Office fédéral de la protection de l'environnement.

Conrad U. Brunner, architecte, spécialiste des problèmes de l'énergie.

Jiri Elias, chef de section à l'Office fédéral des questions conjoncturelles.

Bruno Fritsch, professeur d'économie au Polytechnicum de Zurich.

Bernard Giovannini, professeur de physique à l'université de Genève, spécialiste des problèmes de l'énergie.

Hans G. Graf, prof. à l'université de St-Gall, spécialiste de la prospective.

Frank Klötzli, professeur de géobotanique au Polytechnicum de Zurich, spécialiste de l'environnement.

Wolf Linder, professeur de science politique à l'université de Berne, spécialiste des politiques publiques.

Christian Lutz, directeur de l'institut Duttweiler, spécialiste de la prospective.

Hans Luzius Schmid, vice-directeur à l'Office fédéral de l'énergie, président du groupe.

Peter Suter, professeur au Polytechnicum de Zurich, spécialiste des techniques énergétiques.